

L'esprit de croisade au temps de Louis XIV (1660-1689)

Deuxième partie : Le temps des trahisons (1673-1689)

par Michel Defaye

La première partie de cet article, *Le temps des combats (1660-1673)*, a paru dans le *Sel de la terre* 91. Michel Defaye a rappelé l'alliance conclue entre la France et l'Empire ottoman au 16^e siècle et montré que les années 1660-1670 peuvent apparaître comme une parenthèse dans ces relations, puisque les troupes royales intervinrent à plusieurs reprises contre les Turcs aux côtés de l'Empereur et auprès de Venise.

Dans cette seconde partie, l'auteur présente l'autre versant de la politique turque de Louis XIV, *son machiavélisme diplomatique*. En effet, après 1670, pour étendre les frontières du royaume de France à l'Est, Louis XIV mit en place une politique de *diversion orientale* face à l'Empereur. Appuyée par les Turcs et par les protestants hongrois, elle aboutit au dramatique siège de Vienne de 1683. L'auteur montre que l'attitude du roi de Pologne, Jean Sobieski et du duc de Lorraine, Charles V, qui sauvèrent la capitale impériale et la chrétienté, fut autrement chrétienne que celle du Roi-soleil.

Après 1683, la reconquête de la plaine hongroise par la Sainte Ligue, créée par le bienheureux pape Innocent XI, se fit sans la France et Louis XIV sauva même les Turcs de la déroute en 1688. Cette trahison de la *Gesta Dei per Francos* ne fut pas sans conséquence...

Le Sel de la terre.

— I —

L'ambassade du marquis de Nointel à Constantinople (1670-1680)

AU DÉBUT de son règne et sous l'influence du cardinal Mazarin, Louis XIV affronta plusieurs fois les Turcs : il soutint l'Empereur à Saint Gothard en 1664 et vint au secours des Vénitiens à Candie de

1660 à 1669 ¹. Après cette date, Louis XIV renoua avec la politique orientale de ses prédécesseurs (Valois et Bourbon) cherchant à utiliser les Turcs dans une alliance de revers contre l'Empereur. Pour cela, il envoya en 1670 un nouvel ambassadeur à Constantinople en la personne de Charles Olier, marquis de Nointel. Ayant reçu des instructions très précises, le nouvel ambassadeur arriva dans la capitale de l'Empire ottoman en décembre 1670 ². Les deux principales missions qu'il eut à assumer pendant son ambassade furent les suivantes :

- obtenir le renouvellement des *Capitulations* de 1604.
- restaurer la paix entre la Pologne et les Turcs pour encourager ces deux pays à attaquer les frontières orientales de l'Empire.

Renouvellement des Capitulations (1673)

Négociées en 1536 entre les représentants de François 1^{er} et de Soliman le Magnifique, les *Capitulations* étaient des accords commerciaux reconnaissant aux marchands français des privilèges dans les ports ottomans. Ces accords avaient été renouvelés en 1569 par Charles IX, en 1581 par Henri III, en 1597 et en 1604 par Henri IV. C'est en 1604 que l'ambassadeur du roi à Constantinople, Savary de Brèves, obtint, en plus des privilèges commerciaux, le droit de protection des Français dans l'Empire ottoman avec l'accès aux Lieux Saints.

Dans les faits, le commerce en Méditerranée avec la course des Barbaresques, et la sécurité des Français sous l'autorité du Grand Seigneur, furent continuellement malmenés. La raison en est simple : les *Capitulations*



François I^{er} et Soliman, par le Titien.

étaient octroyées par le sultan en son nom propre. Elles cessaient donc avec lui et devaient être confirmées par son successeur. Selon Géraud Poumarède, « soumises à l'arbitraire du sultan, les *Capitulations* étaient des actes intrinsèquement précaires ³ » puisqu'elles dépendaient du bon plaisir du sultan et de l'amitié – ou de l'inimitié – qu'il portait au souverain. C'est pourquoi,

¹ — Voir notre article « L'esprit de croisade au temps de Louis XIV. Le temps des combats (1660-1673) », dans *Sel de la terre*, n° 91, p. 77-98. La guerre contre les Barbaresques en Méditerranée dura tout le 17^e siècle, c'est pourquoi elle ne figure pas dans cette décennie.

² — Voir le « Mémoire du Roi pour servir d'instruction au sieur de Nointel allant ambassadeur à Constantinople », publié par P. DUPARC, *Recueil des instructions aux ambassadeurs et ministres de France*, XXIX, Turquie, Paris, 1969, p. 54-55.

³ — Géraud POUMARÈDE, « Négociateur près la Sublime Porte. Jalons pour une nouvelle histoire des capitulations franco-ottomanes » in *L'invention de la diplomatie. Moyen Age – Temps modernes*, Lucien Bély (dir.), Paris, PUF, 1998, p. 74-76.

malgré les *Capitulations*, la flotte de commerce française fut constamment attaquée et pillée en Méditerranée par les corsaires des trois régences barbaresques placées sous l'administration et la protection ottomane (Alger, Tunis et Tripoli).

De plus, les « avanies » contre les chrétiens en terre d'Islam n'ont jamais cessé. Les voyageurs ou les pèlerins rapportent souvent de leurs pérégrinations des témoignages accablants. Certains furent imprimés comme cette *Relation du martyr du vénérable père Alexandre de Lugo, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, brûlé tout vif par les Turcs, en l'isle de Chio, au Levant, cette année 1645*¹. Le R.P. Baggio de Turena, vers 1670, écrivit, quant à lui, qu'« en vingt années d'œuvre missionnaire à Alep, Bagdad, le Grand Caire et Suez sur la mer Rouge, j'ai pu voir la misère infinie des pauvres chrétiens accablés par la cruauté barbare des Mahométans »². On pourrait multiplier les exemples.

Noïntel mit plus de deux ans à obtenir le renouvellement des *Capitulations* de 1604 : les articles portaient principalement sur l'amélioration des avantages commerciaux consentis au pavillon français et sur les meilleures conditions de vie offertes aux Français et au clergé latin dans l'Empire ottoman. Quarante-quatre articles furent confirmés et dix-huit nouveaux accordés³. Les *Capitulations* furent signées le 5 juin 1673 à Andrinople par Mahomet IV qui régna de 1648 à 1687 et à Paris par Louis XIV.

Comme il fallait s'y attendre, ces nouvelles *Capitulations* furent rapidement violées par les Turcs : « Non seulement le clergé latin ne recouvrait pas les Lieux Saints envahis depuis tant d'années par les Grecs, mais il avait été récemment expulsé de plusieurs sanctuaires que les Turcs avaient livrés aussi aux schismatiques⁴ ». En outre, les avanies multipliées faisaient perdre aux commerçants français du Levant la plus grosse part de leurs profits.



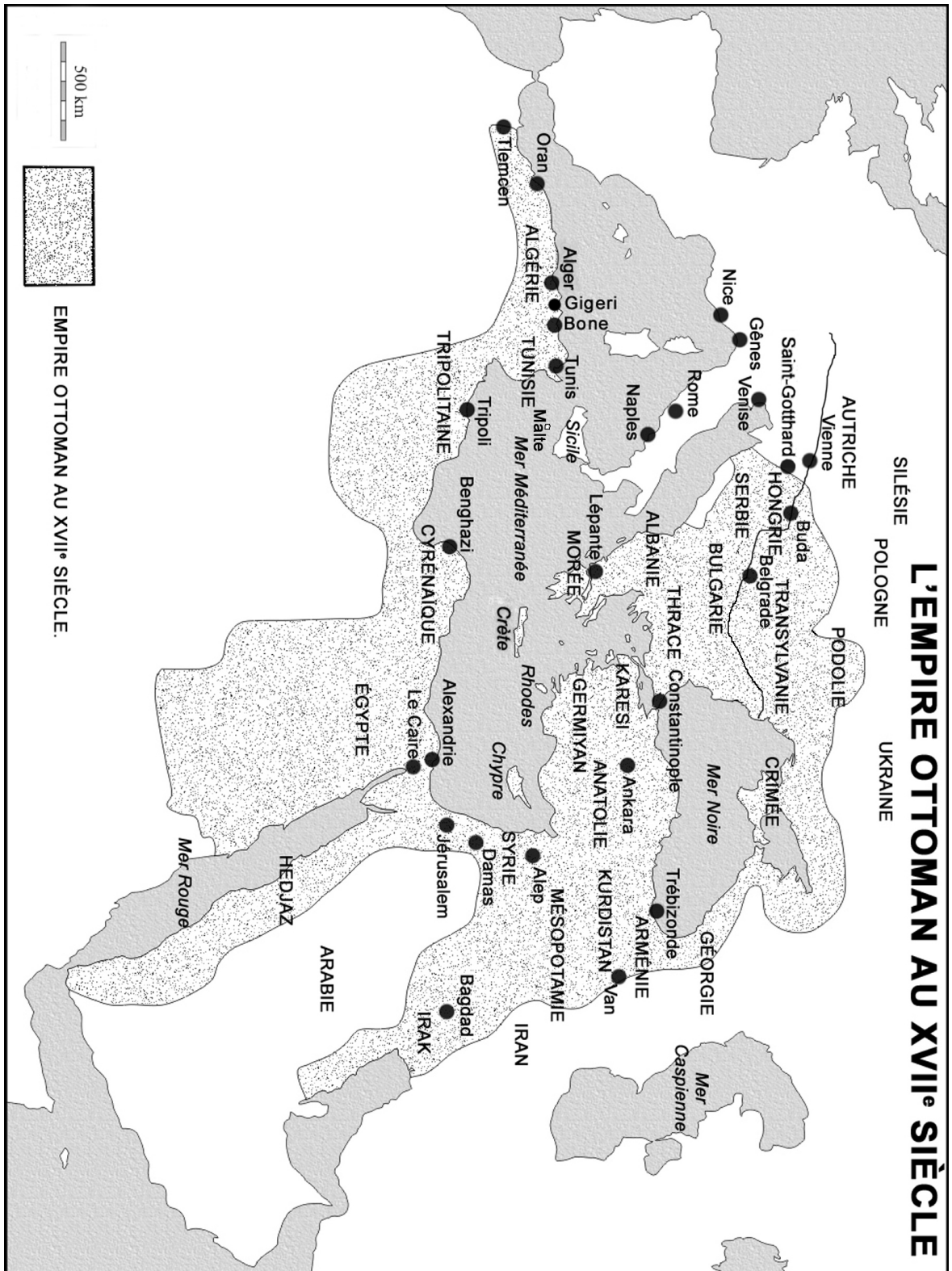
¹ Mahomet IV (1642-1693).

¹ — Voir le récit par Jean de GIFFRE DE RÉCHAC (1604-1660), Paris, Le Beau, 1645, 48 p.

² — Archives secrètes du Vatican, Fond Gonfalone, liasse 1139, p. 157, cité dans Robert C. DAVIS, *Esclaves chrétiens, Maîtres musulmans. L'esclavage blanc en Méditerranée, (1500-1800)*, Cahors, Chambon, 2006, p. 7. Pierre Dan, religieux trinitaire, estime que pour la période 1530 à 1640 « ce ne serait pas forcer la vérité que de dire qu'ils ont mis plus d'un million de chrétiens dans les chaînes » in *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, chez Pierre Recollet, Paris, 1649, p. 317

³ — Parmi les nouveaux, nous lisons en l'article troisième : « Nous défendons de molester les Français & ceux qui dependent d'eux, de quelque Nation qu'ils soient, lorsqu'ils iront à Jerusalem ou qu'ils en reviendront ». Extrait des *Capitulations entre l'Empereur de France et Mehemet Quatrieme, empereur des Turcs, renouvelles le 5 juin 1673*, A Marseille, Chez Charles Brebion, 1675, p. 30.

⁴ — Charles GÉRIN, « Le pape Innocent XI et le siège de Vienne en 1683 », *Revue des questions historiques*, t. 39, Paris, 1886, p. 100.



Aussi, six ans après avoir signé les *Capitulations*, le marquis de Nointel jugea sévèrement ces échanges commerciaux avec l'Empire ottoman :



*Louis XIV vers 1670,
par Claude Lefebvre.*

Tout le christianisme devrait gémir et songer sérieusement à se relever, et il le ferait s'il réfléchissait sérieusement sur tant de manières dont il est enchaîné par les Infidèles. Les plus éloignés de sa domination [celle du Grand Seigneur] et qui pourraient lui causer bien du travail viennent s'y soumettre : car, s'imaginant de trafiquer des marchandises, ils se trompent : *c'est leur honneur et leur liberté qu'ils négocient*. Les voisins des Turcs, et qui se sont éprouvés si longtemps contre eux, peuvent être excusés cherchant à jouir d'une paix qui leur coûte cher et pour laquelle ils sont forcés d'essuyer de grands dégoûts, j'entends principalement les Vénitiens ; *mais pour les autres, il serait difficile de les justifier* ¹.

Trois mois plus tôt, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le marquis Arnauld de Pomponne (1618-1699), reconnaissait que l'attitude des Turcs était pire « qu'auparavant » :

Les Turcs font paraître plus de superbe et d'avarice *qu'auparavant, soit par politique ou à cause de la possession d'être recherchés par les plus grands monarques de la chrétienté et même par celui qui en toutes manières est le premier*. [...] Tel avantage qu'en puissent recevoir les particuliers de la chrétienté et quelques villes (outre que ce profit s'absorbe insensiblement par les avanies), *il est très assuré que tout l'or, l'argent, le plomb et l'étain qui roulent dans cet empire viennent du christianisme... Ces infidèles sont extrêmement consolés de voir que les armées navales d'autrefois, qui leur étaient si formidables et le seraient bien davantage à présent, sont changées en convois qui apportent à leur service les armes et autres utilités qui, dans les temps passés, s'employaient à leur ruine* ².

Le bon sens et la liberté de jugement de Pomponne lui coûteront bientôt sa place. Sa disgrâce lui sera signifiée neuf mois plus tard (18 novembre). Il fut remplacé par un fidèle sûr et docile, Colbert de Croissy, frère cadet du ministre Colbert.

Si les princes chrétiens avaient écouté la voix du souverain pontife, la chrétienté aurait un peu moins trafiqué avec les Turcs et un peu plus guer-

¹ — Archives des Affaires Étrangères de Paris, *Correspondance Politique*, Constantinople, t. 15. Lettre du 7 mai 1679. Cité dans Charles GÉRIN, *op. cit.*, p. 103.

² — Archives des Affaires Étrangères de Paris, *Correspondance Politique*, Constantinople, t. 15. Lettre du 20 février 1679. Cité dans Charles GÉRIN, *op. cit.*, p. 101.

royé contre eux. Dans son corpus juridique, la papauté a toujours condamné la vente aux puissances musulmanes des denrées qui pouvaient servir dans leur lutte contre les chrétiens. Ce corpus fut précisé au 3^e Concile de Latran (1179) qui défendit sous peine d'excommunication, « de fournir aux infidèles des armes, du fer et du bois de construction pour les galères ou de servir comme commandant ou pilote de leurs navires »¹. Au cours des siècles, la liste des objets prohibés s'est étendue au blé, aux victuailles, à l'étope, aux poix, aux cordages, aux chevaux, aux mules, etc.

La condamnation des princes qui ne respectaient pas ces clauses était lue solennellement à Rome, le Jeudi Saint de chaque année, selon une ancienne tradition (la fameuse bulle *In Coena Domini*)². Géraud Poumarède souligne que cette condamnation fut « constamment répétée du 17^e au 19^e siècle, jusqu'à ce qu'elle finisse par être jugée désuète et soit abandonnée en 1869³ ». Non seulement les papes interdisaient le commerce de certains produits avec les Turcs, mais fréquemment, à l'époque moderne, ils ont encouragé les princes à partir à la croisade pour reprendre Constantinople. Le fils aîné de l'Église fut plus sollicité que les autres princes parce que, depuis Charles Martel, il avait été le champion de la lutte contre le croissant. Encore en 1461, le pape Pie II (1458-1464) rappela à Louis XI sa mission :

Embrassez de tout votre pouvoir le secours de la Religion Chrestienne contre les Turcs. Ayez soin que cette expédition se fasse. Rendez-vous chef et capitaine de cette entreprise et n'ayez doute, toutes choses vous seront prospères. Cette affaire est digne de vous et cette charge vous est héritière : *car faire la guerre aux Turcs, les vaincre et recouvrer la Terre Sainte, garder la Foi et honorer l'Église romaine est le propre des rois de France.* [Chronique du Tillet].

Saint Pie V supplia Charles IX d'entrer dans la sainte Ligue créée le 20 mai 1571. Clément VIII (1592-1605) fit de même auprès de Henri IV.

Nointel et les affaires de Pologne (1675-1676)

Si, après le renouvellement des *Capitulations*, Nointel comprit bien vite le peu de confiance que l'on pouvait accorder aux Turcs, sa deuxième mission lui coûta sa place d'ambassadeur : il ne voulut pas collaborer à la politique orientale de Louis XIV.

¹ — Voir G. ALBERIGO (éd.) *Les Conciles œcuméniques, t.II/1 : Les décrets : de Nicée à Latran V*, Cerf, Paris, 1994, p. 480.

² — Sur ce document, lire Claeys BOWAET, « Bulle *In Coena Domini* », *Dictionnaire de droit canonique*, R. Naz (dir.), t. 2, Paris, 1937, col. 1132-1136.

³ — Géraud POUMARÈDE, « Rome et la prohibition du négoce avec les Infidèles » in *Pour en finir avec la croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, PUF, 2004, p. 315. L'auteur précise que les papes ont cependant laissé commercer avec l'Orient les Juifs levantins installés à Ancône

Depuis 1672, les Turcs, toujours conquérants en Europe orientale, avaient agressé les frontières polonaises. Jean Sobieski (1629-1696), vainqueur d'une armée turque à Choczim en 1673, fut élu roi de Pologne l'année suivante. Malgré cette victoire, les Turcs poursuivirent la guerre en occupant la Podolie et une partie de l'Ukraine. Après avoir signé les *Capitulations* (1673), Louis XIV chercha aussitôt des alliés en Europe centrale pour faire diversion sur les frontières orientales de l'Empire dans le but de gêner l'Empereur. Il lui fallait trouver des alliés comme la Pologne ou les malcontents de Hongrie ¹ (ces Malcontents étaient des calvinistes révoltés contre l'Empereur). La diplomatie française en Pologne fut double : obtenir la paix entre la Pologne et la Turquie et soutenir les malcontents pour faire diversion. Claude Michaud précise :

Les Turcs ne se relâchèrent jamais du grand principe de ne pas avoir à combattre sur deux fronts. Ainsi apparut-il rapidement au conseil royal que la condition préalable et prioritaire de toute diversion contre l'empereur était le rétablissement de la paix polono-turque. [...] Aussi, l'évêque de Marseille, Forbin-Janson, ambassadeur de Louis XIV en Pologne, a-t-il ordre du roi de travailler à la paix entre les deux puissances ².

A Constantinople, Nointel reçut mission de prêter son aide à ce projet. Mais il n'était guère disposé à agir contre les intérêts du roi de Pologne, et la correspondance qu'il échange avec Forbin-Janson révèle les objectifs différents des deux ambassadeurs. Nointel avait le souci d'assurer à la Pologne une paix équitable et de soutenir Jean Sobieski contre le Turc : « Plus l'on s'en fait craindre, plus l'on trouve moyen de réduire l'ottoman à un accord avantageux ³ » écrit-il à Jorbin-Janson. Claude Michaud commente l'ardeur guerrière de Nointel :

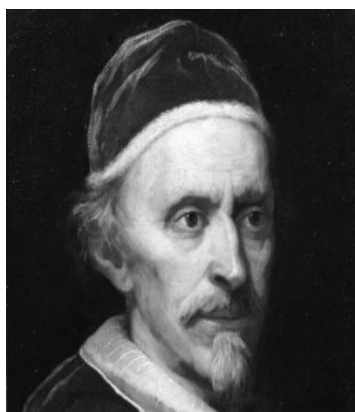
C'est parler le langage de la croisade avec dix ou douze ans de retard. Le temps n'est plus à l'engagement au côté de l'Empereur ou sous la bannière de saint Marc, pour défendre le Raab ou Candie. Bien au contraire, la turcomanie ambiante en France dédramatise le danger turc ⁴. Nointel, lui, croit encore à la défense chrétienne. [...] Aussi refuse-t-il de seconder Forbin-Janson, quand les initiatives de celui-ci vont contre ses propres convictions.

¹ — Jean BÉRENGER, « Le royaume de France et les Malcontents de Hongrie », *Revue d'histoire diplomatique*, 1975, 3, p. 1-43.

² — Claude MICHAUD, « Raison d'État et conscience chrétienne. L'ambassade du marquis de Nointel auprès de la Porte ottomane » in *Entre Croisades et Révolutions. Princes, noblesse et nations au centre de l'Europe*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 271.

³ — Bibliothèque Nationale de France, ms. fr. 10655, fol. 74, 8 avril 1675.

⁴ — Sur cette « turcomanie ambiante » en France au 17^e siècle, voir Michele LONGINO, *Le Mamamouchi ou la colonisation de l'imaginaire français par le monde ottoman, Théâtre et Voyage*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2011.



Le pape Innocent XI
(1611-1689).

Le 6 janvier 1676, Nointel livre le fond de sa pensée : « Il vaut mieux [...] que le Grand Seigneur ait la guerre et que ce soit plutôt avec la Pologne qu'avec l'Allemagne ¹ ». En fait, c'est la paix qui fut signée en raison des manœuvres de Mgr de Forbin-Janson. Cette paix, conclue à Jurawno en octobre 1676, fut défavorable au roi de Pologne qui perdit la Podolie (centre-ouest de l'actuelle Ukraine). Le bienheureux pape Innocent XI ², nouvellement élu (1676), fit aussitôt savoir son mécontentement. Mais cela ne sauva pas la tête de Nointel qui fut disgracié. Il ne reçut plus aucune nouvelle du roi entre octobre 1677 et janvier 1680. Au ministre des affaires étrangères, Pomponne, il se confia par ces mots : « J'apprehende qu'il n'y ait plus de soleil pour moi » et encore : « J'apprehende, Monsieur, d'être mort dans l'esprit du roi ³ ». Il ne pensait pas si bien dire. « Nointel croyait encore à la chrétienté, alors que le concept était supplanté dans l'usage par la notion toute laïque d'Europe », écrit encore Claude Michaud. Disgracié, l'ambassadeur fut remplacé par le sieur Gabriel-Joseph de La Vergne, comte de Guilleragues (1628-1685) et revint en France en 1680.

La « victoire » diplomatique de Louis XIV en Pologne lui donna des ailes, d'autant que la guerre de Hollande (1672-1678) s'achevait avec les traités de paix de Nimègue (1678-1679), très favorables au roi. Tout souriait donc à Louis XIV, le plus puissant prince de la chrétienté ⁴. « Nulle armée sur le continent n'était comparable à celle de la France, nul pays qui parvint à disposer de meilleures ressources par l'impôt royal ou le crédit, nul autre dont les représentants à l'étranger fussent à ce point habiles et efficaces » souligne Victor-Lucien Tapié ⁵. En effet, au moment de la guerre de Hollande, le roi possédait une armée de 140 000 hommes, alors que l'Empereur arrivait difficilement à en lever 30 000 ! La France était aussi le royaume le plus peuplé d'Europe avec 20 millions d'habitants (l'Empire en avait 15 et l'Angleterre 6,5). La richesse économique du royaume était considérable. La richesse en hommes d'exception aussi.

¹ — Cité par Claude MICHAUD, « Raison d'État et conscience chrétienne... », p. 271.

² — Innocent XI qui régna de 1676 à 1689 fut béatifié par Pie XII le 7 octobre 1956.

³ — Lettre de Nointel à Pomponne, 29 juin 1678. Cité dans Albert VANDAL, *L'odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*, Paris, Plon, 1900, p. 236.

⁴ — Voir Lucien BELY, *Louis XIV, le plus grand roi du monde*, Paris, Gisserot, 2005 et l'article intitulé « Plus grand roi du monde (Le) » *Dictionnaire Louis XIV*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 2015.

⁵ — Victor-Lucien TAPIÉ « Europe et Chrétienté. Idée chrétienne et gloire dynastique dans la politique européenne au moment du siège de Vienne (1683) », *Gregorianum*, 1961, vol. XLII, 2, p. 269.

A défaut de posséder le titre d'Empereur ¹ – il avait celui de Très Chrétien et se plaisait à être nommé « fils aîné de l'Église » – Louis XIV en voulait la gloire et la puissance. Pour cela, il fallait davantage affaiblir la puissance des Habsbourg et surtout celle de Léopold 1^{er}. L'idée n'était pas nouvelle, elle datait des derniers Valois (François 1^{er}) et avait été reprise par le cardinal de Richelieu. Le roi, qui l'avait faite sienne, instaura alors une politique de la « préséance française » et une politique de « l'humiliation » envers les puissances européennes qui mit l'Europe dans un état continu de guerre ². « Cette hégémonie française en Europe occidentale ressemble à s'y méprendre à un Empire sans le titre » écrit Victor-Lucien Tapié. Pour étendre les frontières à l'Est, le roi réactiva les diversions orientales avec les malcontents de Hongrie et, très discrètement, avec les Turcs ottomans après s'est débarrassé de ses ministres et ambassadeurs les plus gênants (Pomponne et Nointel).

– II –

Malcontents et Turcs sur les frontières orientales

Dans les années 1680, sous l'influence de Colbert de Croissy et de Louvois, tous les deux ministres aux tendances belliqueuses, Louis XIV décida d'étendre le territoire français à l'Est du royaume, au détriment des terres impériales. Le prétexte en est bien connu : la fameuse politique du « pré carré » de Vauban, la « passion de la frontière » selon François Bluche, ou le soulagement de « l'étreinte des Habsbourg » (Emmanuel Caron). Dans la réalité, Louis XIV n'avait personne à redouter sur le continent. « Il domine tout, son prestige est au zénith, les princes allemands se prosternent devant lui, rien ne peut se décider en Europe sans son consentement » écrit Jean-Christian Petitfils ³. Il se lança alors « dans une politique aventureuse d'annexions en pleine paix et de provocations de toutes sortes qui, en moins de dix ans, réussit à souder contre lui une nouvelle coalition de

¹ — « Que Louis XIV ait pensé à la couronne d'Empereur, comme l'avait fait avant lui François 1^{er}, la chose est bien connue » (TAPIÉ, *op. cit.*, p. 271).

² — Humiliation du pape (Affaire de la Régale, des Franchises de quartier, de la Garde corse) ; humiliation de Gênes qui eut le malheur de vendre des bateaux à l'Espagne (bombardement de la ville en 1684 qui subit un déluge de feu – 13 000 bombes détruisirent les trois quarts de la ville ; en 1685, le doge dut venir en personne à Versailles présenter ses excuses et sa soumission) ; humiliation des Flandres espagnoles (bombardement de Bruxelles en 1695 où le cœur de la ville fut réduit en cendres, et de tant d'autres villes dans les Pays-Bas espagnols) ; humiliation de Luxembourg – 6 000 bombes sur la ville – en 1683 et du Palatinat qui fut ravagé en 1674 et en 1689, par une « armée du Roi-Soleil qui se comporta comme celle du Grand Turc » (Jean BÉRENGER, *Turenne*, Paris, Fayard, 1987, p. 404) ; ... Malheureusement, la liste serait longue !

³ — Jean-Christian PETITFILS, *Louis XIV*, Paris, Perrin, 2008, p. 401.

presque toute l'Europe »¹. Ce fut la tristement célèbre « politique des Réunions » qu'André Corvisier nomma la « défense agressive » et François Bluche « la paix armée » ! Elle consista à interpréter de la façon la plus large possible les articles de traités antérieurs. Ainsi, les territoires cédés l'étaient « avec leurs dépendances » ou « avec leurs droits et leurs appartenances ». Dans cet esprit, Louis XIV chargea trois Chambres spéciales d'examiner tous les cas ambigus soulevés par l'application des clauses territoriales des traités de Westphalie (1648) et de Nimègue (1678/1679) :

Les Chambres pouvaient prononcer des arrêts de « réunion à la Couronne ». Les villes ou territoires ainsi déclarés *réunis* étaient immédiatement occupés par les troupes françaises. C'est ainsi que Sarrebourg, Sarrelouis, Pont-à-Mousson et de nombreux villages du Luxembourg sont annexés comme dépendances de l'évêché de Verdun. De même, la ville et le comté de Montbéliard appartenant au duc de Wurtemberg sont déclarés dépendances de la Franche-Comté, et à ce titre, confisqués et occupés (1680). En Alsace, les villes de la Décapole et tous les seigneurs de Haute et de Basse Alsace sont mis dans l'obligation de rompre les liens qui les unissent encore à l'Empire (à la faveur de l'ambiguïté des textes de 1648) et de reconnaître Louis XIV « pour leur seul souverain et monarque » ; même les princes allemands possessionnés en Alsace sont tenus de faire ce serment d'hommage².

Cette politique agressive et injuste – quelques historiens du Grand Siècle, favorables au roi de France, reconnaissent qu'elle lésait l'Empereur³ – fut manifestée par l'occupation de nombreuses villes dont une grande ville libre d'Empire, Strasbourg. En septembre 1681, sans s'encombrer de questions juridiques et en violant même les clauses du traité de Nimègue, Louis XIV envoya Louvois et 20 000 soldats assiéger Strasbourg qui capitula le 30 du même mois. Véritable « coup d'audace », comme l'écrit Tapié, « qui était un défi à l'Empereur ». Le même jour, Louis XIV fit entrer ses troupes dans la ville italienne de Casal, capitale du Montferrat, à l'est de Turin, position clef pour la surveillance du Milanais espagnol. Le marquis de Boufflers écrit à Louvois :

Quel jour pour toute l'Europe que le 30^e de septembre ! et quel point de gloire dans toute l'éternité pour le roi et pour vous ! Dans le vrai, un événement si

¹ — François LEBRUN, *Le XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 266.

² — François LEBRUN, *op. cit.*, p. 266-267.

³ — « Si les Réunions, fondées sur une interprétation (discutable) du droit féodal, ne lésaient en rien les particuliers, elles empiétaient largement sur les droits de l'Empereur et de l'Empire » écrit Jean Bérenger dans l'article « De la prépondérance à l'équilibre. Quelques réflexions sur la politique étrangère de Louis XIV » dans *Ordre européen du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Presse de la Sorbonne, 1998, p. 70. La plupart des historiens français justifient cette politique comme François Bluche dans son *Louis XIV*, Paris, Fayard, 1994, p. 413-417. L'auteur ne s'intéresse pas à la question orientale – pourtant essentielle – et ne mentionne pas une seule fois Mahomet IV !

extraordinaire servira à l'avenir d'exemple et de raison à tout le monde pour se soumettre, dès les premières sermons, à tout ce que Sa Majesté désirera ¹.

Adulation coupable et encouragement à l'absolutisme et au césarisme qui ne présageaient rien de bon. Quelques semaines plus tard, Louis XIV faisait occuper le Luxembourg...

L'Empereur, la cour de Vienne, les princes de l'Empire et d'Europe s'indignèrent de tels procédés. Si Léopold 1^{er} accepta le principe d'un congrès à Francfort pour éviter la guerre, il fit envoyer près de 20 000 hommes en Rhénanie pour montrer à Louis XIV qu'il ne devait pas aller trop loin dans la provocation. La guerre était imminente. Aussi, pour empêcher l'Empereur d'envoyer l'ensemble de ses troupes sur le Rhin, Louis XIV mit en branle une diplomatie de vaste envergure (Hongrie, Transylvanie, Empire ottoman, Pologne) qui révèle un machiavélisme consommé.

Les diversions en Hongrie (1680-1682)

Depuis les révolutions protestantes du 16^e siècle, l'Empereur s'était efforcé de préserver l'unité religieuse de la Hongrie. Mais une partie des nobles de ce royaume, passés au protestantisme, s'était soulevés contre l'autorité impériale. Ils avaient trouvé refuge dans la Transylvanie « ottomane » (Michel Apafy, vassal de la Porte) et dans la Hongrie « turque » (Emeric Tököly, comte de Késmark) aidés par les Français ².

Le travail des agents diplomatiques français fut d'abord d'empêcher toute entente entre Vienne et les insurgés parce que, d'un côté comme de l'autre, on était souvent prêt à des concessions. Ensuite, les « agents secrets » (le terme est employé dans les textes du 17^e siècle) devaient offrir de généreux subsides aux révoltés pour les encourager à attaquer les frontières orientales de l'Empire. Les ordres donnés par le roi sont formels et les correspondances diplomatiques aussi. Cette politique était d'autant plus blâmable que les traités de Nimègue interdisaient à Louis XIV de fournir des subsides d'hommes ou d'argent aux rebelles hongrois qui avaient introduit les Turcs dans les provinces héréditaires de l'Empereur. Sans aucun scrupu-

¹ — Jean Christian PETITFILS, *Louis XIV*, Paris, Perrin, p. 409. L'auteur ajoute cette phrase dont il n'est pas l'auteur : « Plus grand que César, Louis n'avait-il pas soumis en un jour le Pô et le Rhin ? » (Ernest Lavisse)

² — Voir le chapitre « La politique orientale de Louis XIV de 1664 au second siège de Vienne » dans Philippe ROY, *Louis XIV et le siège de Vienne*, Paris, Champion, 1999, p. 21-60. Le traité de Fagaras (27 mai 1677) signé entre les représentants de Louis XIV et d'Apafy fixa l'aide en argent que la France accordait aux Hongrois insurgés. C'est aussi grâce « au soutien financier et militaire de la France, (que) Tököly conquiert en 1678 une partie de la Haute-Hongrie, l'actuelle Slovaquie ». Voir Jean NOUZILLE : « Un combat pour l'Europe : le siège de Vienne », *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 83, Vincennes, 2003, p. 167-196.

le, Louis XIV fit envoyer un argent considérable par l'intermédiaire de correspondants comme Roger Akakia du Fresne auquel il écrivit :

Je me ferai informer de quelle voye je me pourray servir pour vous faire tenir le fond que je jugeray nécessaire pour donner de temps en temps des marques de ma liberalité aux principaux chefs de ce party ... mon intention estant d'employer secrètement jusques à 30 ou 40 mille escus au plus chaque année ¹.

De fait, en 1681, les Transylvains entraient en campagne contre l'Empereur avec 24 000 hommes grâce aux subsides français et au feu vert de Guilleragues. Pour encourager les Transylvains à la guerre, l'ambassadeur utilisa les services d'un jésuite, le père Bennier du couvent de Galata « qui, écrit Claude Michaud, entama une belle campagne d'intoxication [...] et qui fut comme certains de ses confrères, un ardent auxiliaire de la politique louis-quatorzienne, sans pour cela éprouver de trop grands scrupules de conscience ».

Quant au chef protestant Tököly, il agressa les Impériaux en Haute Hongrie en septembre 1681 au moment où les troupes françaises assiégeaient la ville de Strasbourg. « La synchronisation des opérations est assez réussie » souligne Jean Bérenger ². A la cour de Vienne comme dans toute l'Europe, la consternation fut immense. L'ambassadeur vénitien à Vienne, Contarini, en témoigne :

Il est proprement impossible de décrire comment les ministres viennois ont été abasourdis et remplis de confusion en se voyant placés au milieu de tant de périls de part et d'autre, redoutant à la fois la formidable puissance ottomane et la puissance non moins considérable du roi de France ³.

A partir de décembre 1681, Louis XIV soutint davantage Tököly auquel il promit 100 000 écus s'il continuait la guerre en 1682. Sur le terrain, cela voulait dire des crimes, des vols, des viols, des pillages, des incendies contre les populations chrétiennes. Les Turcs lui offrirent un soutien total au printemps parce qu'ils voulaient en faire le « roi de Hongrie » sous protectorat ottoman, ce qui advint le 15 août 1682 en présence de 12 000 malcontents ⁴.

Dans le même temps, pour faire bonne figure et à grands renforts de publicité, Louis XIV annonça la levée du siège de Luxembourg (mars 1682)

¹ — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Hongrie, t. 3, f. 282. Louis XIV à Akakia du Fresne, 7 novembre 1680.

² — Jean BÉRENGER, « Louis XIV, l'Empereur et l'Europe de l'Est » dans *Guerres et paix en Europe centrale aux époques moderne et contemporaine*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2003, p. 400.

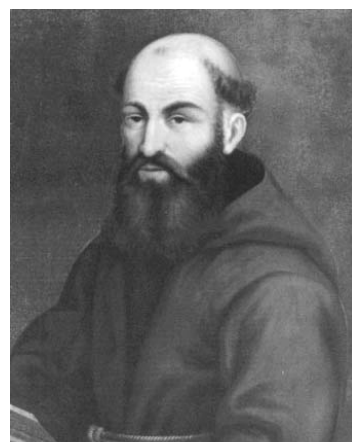
³ — Dépêche de Contarini au doge, 12 octobre 1681, citée dans Jean BÉRENGER, *Léopold 1^{er}, fondateur de la puissance autrichienne*, Paris, PUF, 2004, p. 339.

⁴ — Général ASIR ARKAYIN, « The second Siege of Vienna (1683) and its consequences », dans la *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 46, Ankara, 1980, p. 110. Tököly était accompagné ce jour-là d'un ingénieur élève de Vauban en vue de fortifier les places de la Hongrie insurgée. (Affaires Etrangères, Paris, C.P., Turquie, vol. 17, f. 433, 19 octobre 1682).

évoquant le péril que courait la Chrétienté face aux Hongrois alliés des Turcs. Cet étonnant altruisme a été expliqué par Victor-Lucien Tapié :

Tapié a fait le point sur la question : il a montré que cette décision prise le 22 mars 1682 et fardée de générosité chrétienne avait été essentiellement motivée par une dépêche d'Angleterre reçue ce même jour, dans laquelle l'ambassadeur de Londres, Barillon, exposait les dangers de guerre si le roi persistait en Flandres et la difficulté où Charles II [d'Angleterre] serait de rester neutre ¹.

Pendant qu'en Europe orientale, la diplomatie française suscitait des ennemis à l'Empereur, en France, Louis XIV convoquait l'Assemblée du clergé, réunie du 30 octobre 1681 au 9 mai 1682. Le roi opposa l'assemblée au bienheureux pape Innocent XI dans l'affaire de la Régale ². Le 19 mars 1682, l'Assemblée adopta la fameuse *Déclaration des quatre Articles*, charte du gallicanisme, qui stipulait, dans son article premier, l'indépendance des rois au temporel : « Les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique, par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles ³ ». Les conséquences de tels principes étaient calamiteuses et la politique des Réunions en était la parfaite illustration.



R.P. Marc d'Aviano
(1631-1699).

A la cour et dans les auberges, on discourait aussi des miracles et des talents d'orateur d'un certain Marc d'Aviano, capucin italien. Ce religieux prêchait en Bourgogne et à Lyon (juin 1681) attirant des foules immenses, exhortant ses auditeurs à la prière et à la pénitence, laissant craindre à tous que les Turcs ne vissent une nouvelle fois attaquer la Chrétienté. Il s'apprêtait à se rendre à Paris quand les autorités françaises lui firent savoir « qu'il n'était pas *persona grata* en France, en un temps de tension avec l'Empire » écrit Robert Sauzet ⁴. Le père Marc d'Aviano,

¹ — Claude MICHAUD renvoie à l'article de Victor-Lucien Tapié, déjà mentionné, *op. cit.*, p. 282-285.

² — Le 10 février 1673, le roi avait publié un édit qui étendait la Régale à tout le royaume : pendant la vacance de chaque siège épiscopal, le roi pouvait percevoir les revenus (régale temporelle) et nommer aux bénéfices simples (régale spirituelle). Jusque-là, ce droit d'origine féodale, n'existait pas dans les provinces récemment annexées, en particulier celles du Midi. Seuls, deux évêques français, Pavillon et Caulet, refusèrent d'obéir à Louis XIV. Innocent XI les soutint. Cette affaire et plusieurs autres avaient une cause commune : la croyance du roi à son domaine absolu sur tout le temporel de l'Église de France.

³ — Extrait de l'article 1^{er} de la *Déclaration du clergé de France, dite aussi des quatre articles, sur la puissance ecclésiastique rédigée par Jacques Bénigne Bossuet, reliée en cahier, et signée par les prélats présents au cours d'une assemblée du clergé, le 19 mars 1682 à Paris*. Voir le texte original sur le site culture.gouv.fr, AE/2/879.

⁴ — Robert SAUZET, *Au grand siècle des âmes. Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVIIe siècle*, Paris, Perrin, 2007, p. 63.

proche conseiller de Léopold 1^{er}, se rendit alors aux Pays-Bas espagnols avant d'être appelé auprès de l'Empereur au moment où la menace ottomane devenait sérieuse.

La diversion turque (1682-1683)

Non content d'exciter les insurgés hongrois aux frontières de l'Empire, Louis XIV pensa amplifier sa politique de diversion en demandant l'aide des Turcs. Aussi Philippe Roy écrit-il :

L'objectif de la diplomatie française est sans ambiguïté : il faut par l'intermédiaire des Turcs, Hongrois et Transylvains, créer des difficultés militaires à l'Empereur, le contraindre à retirer ses meilleures troupes d'Europe pour les porter vers l'Est. Sur le plan politique et diplomatique, l'objectif est d'obtenir le désengagement de Léopold en Europe occidentale ¹.

Les ordres envoyés au successeur de Nointel à Constantinople, le sieur de Guilleragues, ne laissent aucun doute sur ce projet ². Mais l'affaire de Chio vint compliquer les choses et aurait pu faire échouer les plans du roi. En effet, les Barbaresques qui n'avaient jamais cessé d'écumer la Méditerranée firent de nouveaux ravages auprès de bateaux de commerce français. En

juillet 1681, excédé par ce nouvel affront, Louis XIV chargea Duquesne d'une attaque contre eux. L'amiral les poursuivit jusqu'à l'île de Chio en Grèce et fit donner du canon. Il ravagea les littoraux, tua des habitants et détruisit les mosquées. Évidemment, l'émotion fut grande à Constantinople. Le sultan ne comprit pas ce comportement belliqueux puisque les rapports avec Paris étaient cordiaux depuis



*Le bombardement de Chio en 1681
par J.K. Van Beecq, Louvre.*

l'arrivée de Guilleragues. En forme de représailles, ce dernier fut enfermé pendant trois jours dans la maison du grand vizir (et non aux Sept-Tours comme l'étaient ordinairement les diplomates) et en sortit après avoir désavoué, au nom du roi, l'action de Duquesne. Guilleragues promit un fort dédommagement et un billet d'excuses de Louis XIV. Il signa même ce mot qui trouva grâce aux yeux du sultan et du grand vizir :

¹ — Philippe ROY, *Louis XIV et le siège de Vienne*, Paris, Champion, 1999, p. 33.

² — Affaires Etrangères de Paris, C.P. Turquie, t.16, f. 4-13, *Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Guilleragues, allant ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople*, publié dans Pierre DUPARC, *Recueil des Instructions aux ambassadeurs et ministres de France*, 29, Turquie, Paris, CNRS, 1969, p. 87-98.

Je promets que l'*Empereur*, mon maître, écrira à Sa Hautesse que Sa Majesté Impériale n'avait pas ordonné que ses vaisseaux abattissent les mosquées et les maisons de Schio, ni qu'on tuât les sujets de cet empire, n'ayant eu dessein que d'exterminer les Tripolins. Je promets en mon particulier que je ferai un présent dans six mois au Grand Seigneur de choses telles dont je ne doute pas qu'il ne soit content pour leur beauté et leur rareté ¹.

La flagornerie était à son comble. L'esprit des croisades et les expéditions de Saint Gothard (1664) et de Candie (1660-1669) avaient vécu. Des deux côtés, à Paris comme à Constantinople, on chercha à minimiser les conséquences de cette affaire. Louis XIV, si soucieux de son prestige en Europe, dut avaler quelques couleuvres à Constantinople, en particulier quand il apprit que la lettre d'excuse avait été écrite par Guilleragues et présentée au sultan de sa propre autorité. Dans un courrier, le roi le lui reprocha amèrement : « Il aurait été véritablement à désirer, *que vous eussiez pu vous dispenser de contrefaire et présenter une lettre de ma part*, d'autant plus outre que celles qui sont expédiées par mes ordres ne sont jamais envoyées qu'après avoir reçu mon approbation ² ».

Mahomet IV comprit bien vite que les Français étaient prêts à subir toutes sortes d'affronts plutôt que de rompre avec lui. Lucien Bély constate d'ailleurs qu'« après l'affaire de Chio, les relations avec la Porte, n'ont pas souffert ³ ». Malgré ce grave incident, l'entente fut préservée et Louis XIV encouragea le sultan à venir attaquer les forteresses impériales sur les frontières orientales de l'Empire. Le 8 avril 1682, dans une dépêche envoyée à Guilleragues, le roi exprima clairement cet objectif. L'ambassadeur devait ruiner la réputation qu'avaient faite à la France les expéditions de Saint Gothard (1664) et de Candie (1669). Le roi espérait que le Grand Seigneur prendrait « contre la Hongrie une résolution qui pourrait fort bien contribuer à maintenir la paix dans toute l'Allemagne, ou au moins, empêcher l'Empereur d'employer toutes ses troupes sur le Rhin ». Louis XIV expliquait aussi qu'il n'y avait dorénavant plus assez de lien entre lui et l'Empereur pour « l'obliger à joindre ses armes aux siennes pour quelque raison que ce puisse être » ⁴.

Cette dépêche arriva à la fin du printemps à Constantinople. Dès l'été 1682, Mahomet IV et le grand vizir Kara Mustapha, étaient assurés pour le moins de la neutralité de la France. D'aucuns ont, d'ailleurs, vu dans

¹ — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique. Constantinople, t. 16. Cité par Charles GÉRIN, *op.cit.*, p. 108.

² — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Constantinople, t. 16. Louis XIV à Guilleragues, 1^{er} septembre 1682.

³ — Lucien BÉLY, *Les relations internationales en Europe XVII^e – XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 2001, p. 270.

⁴ — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique. Turquie, t. 16, f. 337. Louis XIV à Guilleragues, 8 avril 1682.

l'instruction du 8 avril 1682 un feu vert donné à la Porte pour attaquer l'Empire que seule la crainte de la France pouvait retenir. C'est probable, d'autant que le roi précisait qu'il n'interviendrait d'aucune manière en faveur de l'Empereur. Toujours est-il que le 6 août 1682, le gouvernement turc, réuni sous la présidence de Mahomet IV au palais de Topkapi à Constantinople, décida d'attaquer l'Empire pour soutenir les insurgés hongrois. Les armées ottomanes devaient se retrouver à Belgrade le 6 mai 1683 et s'emparer ensuite des forteresses de Raab et de Komarom sur le Danube. Claude Michaud précise :

A partir de l'été 1682, l'Europe vécut dans l'attente du déferlement des troupes ottomanes. Les plans de guerre avaient été arrêtés au divan du sultan le 6 août 1682. Le gouvernement français pouvait tenir pour assuré que son alliance de revers la plus méridionale fonctionnerait correctement. Il était loin d'avoir la même certitude en ce qui concerne la Pologne ¹.

Empêcher l'alliance de Jean Sobieski et de Léopold 1^{er} (1682)

Depuis son élection en 1676, le pape Innocent XI n'avait cessé d'encourager le roi de Pologne, Jean III Sobieski à se rapprocher de l'Empereur. Il alla jusqu'à le supplier, connaissant la valeur guerrière du Polonais. Mais Jean Sobieski était francophile. Il devait son élection aux Français, était marié à une française, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, avait choisi Louis XIV comme parrain de son fils Jacques. Pour ne rien arranger, il n'avait aucune sympathie pour l'Empereur. Sur ordre de Louis XIV, les agents français à Varsovie (le marquis de Vitry et le sieur Duvernay-Boucault) manœuvrèrent pour que la Diète de Pologne n'autorise pas l'alliance tant désirée à Rome. Ils promirent subsides, territoires et alliances de toutes sortes... Ce funeste travail porta longtemps ses fruits puisqu'au printemps de 1682, lors d'un voyage en Podolie, Jean Sobieski refusa une nouvelle fois la coalition proposée par le résident impérial. Finalement, sur les instances du pape, de son nonce Buonvisi et du père Marc d'Aviano, Jean Sobieski changea d'avis et dénonça publiquement les intrigues des Français à la Diète :

En septembre 1682, le roi de Pologne accepta le principe d'une alliance avec l'empereur contre les Turcs malgré les propositions de l'ambassadeur de France et une tentative de complot appuyée par le palatin Jablonowski et éventée grâce à la trahison d'un secrétaire de l'ambassade de France. La Diète polonaise accepta, le 27 janvier 1683, l'alliance avec l'empereur. Un accord est conclu, le 31 mars 1683, par lequel l'Empereur doit fournir une armée de 60 000 hommes

1 — Claude MICHAUD, *op. cit.*, p. 288.

contre les Turcs, et le roi de Pologne 40 000 hommes qui resteront directement sous son commandement ¹.

Une nouvelle fois, les Français jouèrent une partition lamentable. Les archives diplomatiques conservent les aveux confondants du marquis de Vitry au roi :

J'ai mis tous mes soins et toute mon application à traverser les desseins du roi de Pologne, non seulement en faisant naître des obstacles à la conclusion de la ligue avec l'Empereur, mais encore à travailler et à rompre la Diète suivant les ordres de Votre Majesté, en cas qu'il n'y eût d'autre moyen de l'empêcher [...] Il m'a été impossible, quelque offre d'argent que j'aie pu faire, de trouver un seul homme dans toute la Diète qui se soit voulu charger de la rompre ².

Dans le même courrier, Vitry se console en pensant « aux obstacles que les Polonais auront à vaincre avant de rejoindre les Impériaux ³ ». Exécuter des basses œuvres du roi à Varsovie, Vitry acheva son ambassade en donnant à son maître les pronostics des plus mauvais :

Je puis assurer Votre Majesté que *l'armée de Pologne ne peut être en état d'agir, ni de faire aucun mouvement capable de donner de l'inquiétude aux Turcs avant la fin de la campagne*, de sorte que je ne vois pas que l'Empereur puisse tirer beaucoup d'utilité cette année de la diversion des Polonais ⁴.

Le comte Stanislas Plater qui publia en 1827 les *Lettres de Jean Sobieski pendant la campagne de Vienne* ⁵ s'indignait :

Louis XIV mériterait qu'on lui refusât le titre de Grand. Il faisait agir tous les ressorts imaginables pour augmenter les moyens d'attaque des Turcs et pour diminuer les moyens de défense de l'Empereur. Il fomentait avec une grande activité un parti en Pologne contre l'alliance avec Léopold [...]. Il n'est pas étonnant qu'au milieu de toutes ces intrigues et de toutes ces difficultés, Sobieski ait été quelque temps à prendre son parti. Comme Chrétien sincère et zélé, il fut plus touché que nul autre Prince du double péril que courrait la foi des Chrétiens sur lesquels allait s'étendre la domination du cimeterre musulman et l'influence de la voluptueuse et facile loi de Mahomet. [...] Toutefois nous devons à la vérité de l'histoire de dire que, sans le Pape, le Roi de Pologne ne marchait pas ⁶.

¹ — Jean NOUZILLE, *op. cit.*, p. 167-196. — Sur le complot fomenté par les Français et dénoncé par Jean Sobieski en pleine Diète (avril 1683), lire SALVANDY, *Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*, Paris, Sautet et Cie, 1829, t. 3, p. 12-22.

² — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Pologne, t. 74. Vitry à Louis XIV, 17 et 22 avril 1683. Voir GÉRIN, *op. cit.*, p. 120.

³ — *Ibid.*, voir GÉRIN, *op. cit.*, p. 120.

⁴ — *Idem.* Voir GÉRIN, *op. cit.*, p. 120.

⁵ — Stanislas PLATER, *Lettres du roi de Pologne Jean Sobieski pendant la campagne de Vienne*, Tournai, Casterman, 1827.

⁶ — Stanislas PLATER, *op. cit.*, p. XIV-XV.

Ayant manœuvré avec succès auprès des malcontents de Hongrie et des Turcs ; avec beaucoup moins de bonheur auprès du roi de Pologne, qu'allait faire Louis XIV au moment du siège de Vienne ?

– III –

Louis XIV et le siège de Vienne (1683)

Dans une conférence donnée à Rome en 1960, l'historien Victor-Lucien Tapié commente l'attitude du roi de France au moment du siège de Vienne :

Il ne vient pas à l'idée de Louis XIV que la religion puisse inspirer entre les deux puissances rivales, qui sont catholiques déclarées l'une et l'autre, une solution éclairée, osons dire par la charité et qui, les faisant consentir à des sacrifices, subordonnerait leurs contestations à l'intérêt de la communauté chrétienne. La Renaissance a passé par là ; une conception laïque, dans un certain sens machiavélique du pouvoir, établit une séparation entre l'idéal chrétien et l'intérêt des princes, fussent-ils de même religion ¹.

Hélas, ce fut bien la politique de diversion de Louis XIV qui encouragea les Turcs à déclarer la guerre à l'Empereur. Aussi, le 2 janvier 1683, selon la coutume turque, des queues de cheval, signe d'une guerre prochaine, furent plantées dans le sérail du sultan à Andrinople et devant la résidence du grand vizir. Deux mois plus tard (mars 1683), les troupes ottomanes se mettaient en mouvement à travers les Balkans.

Le 5 mars, Louis XIV fit savoir à Guilleragues que « sa principale vue » était de diriger ses forces à l'Est du royaume et qu'il serait encore plus avantageux « que le Grand Seigneur s'y employât le premier » sur les frontières orientales de l'Empire. De neutralité, il n'était point question, sauf pour rassurer le souverain pontife Innocent XI. En effet, deux ans plus tôt, Louis XIV avait écrit à son ambassadeur à Rome, le duc d'Estrées :

Je veux bien donner parole positive à Sa Sainteté que je n'entreprendrai rien contre l'Empereur tant qu'il y aura guerre entre l'Empire et le Turc ².

Dans la réalité, non seulement Louis XIV ne vint pas au secours de l'Empereur, mais il commença à ravager – le mot n'est pas trop fort – les Flandres espagnoles, au moment où Vienne était le plus menacée. L'ambassadeur français à Vienne, le marquis de Sébeville, qui avait été envoyé dans la capitale impériale pour obtenir de l'Empereur l'ap-

¹ — Victor-Lucien Tapié est intervenu à la Pontificia Università Gregoriana, le 25 avril 1960, *op. cit.*, p. 270.

² — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Rome, t. 272. Louis XIV au duc d'Estrées, 28 novembre 1681.

probation des Réunions, renseigna quotidiennement Louis XIV sur les moyens de défense de la ville de Vienne menacée.



Kara Mustafa Pacha
(1634-1683).

Le 14 mai, Mahomet IV nomma son grand vizir, Kara Mustafa Pacha, commandant en chef des armées. Huit jours plus tard, à Belgrade, le sultan passa en revue les troupes puis partit à la chasse à Andrinople, qui était son passe-temps favori. Début juin, Emeric Tököly rejoignit l'armée turque. Kara Mustafa décida alors de former trois corps d'armée. Avec l'intendance, on était à plus de 220 000 hommes. L'immense armée arriva le 2 juillet sur les frontières impériales. Le grand vizir y tint un conseil de guerre pour établir son plan d'opérations contre les Impériaux.

Kara Mustafa décida, sans l'accord de Mahomet IV¹, d'assiéger Vienne. Il est possible que le grand vizir ait cru que Louis XIV attaquerait l'Empereur sur le Rhin en même temps que lui, et c'est peut-être parce qu'il a retenu cette hypothèse qu'il rechercha délibérément l'épreuve de force.

Pour prévenir la menace sur Vienne, le conseil de guerre impérial décida la formation de deux armées : un corps principal, aux ordres de Charles V de Lorraine², fort de 37 800 hommes, et un corps secondaire, fort de 11 400 hommes. On espérait, sans trop y croire, à la formation d'une armée de secours commandée par Jean Sobieski. Quant à l'Empereur, qui n'était pas militaire, il quitta la ville avec une partie de ses habitants, se réfugia à Linz, et laissa Vienne au gouverneur Starhemberg qui devait commander moins de 20 000 soldats et protéger une population estimée à 60 000 personnes. Léopold mit sa confiance en Dieu et dans les saints. Il écrivit au père Marc d'Aviano :

J'ai confiance en Dieu, dans la Très Sainte Vierge, dans notre grand protecteur saint Joseph et dans saint Antoine, afin qu'ils ne nous abandon-



Charles V de Lorraine (1643-1690).

¹ — Cette question demanderait une étude approfondie parce qu'il semble que les ambassadeurs français aient averti Louis XIV dans les premiers mois de 1683 (et à plusieurs reprises) d'une attaque contre Vienne.

² — Charles V, duc de Lorraine († 1690) s'était mis au service de l'Empereur parce que son oncle, Charles IV, avait ses États occupés par Louis XIV. Sur le courage, le désintéressement et l'héroïsme de ce prince, dont le corps repose dans l'église des Cordeliers à Nancy, lire : Stéphane GABER, *Et Charles V arrêta la marche des Turcs, un Lorrain sauveur de l'Occident chrétien*, Presses universitaires de Nancy, 1986, 159 p.

nent pas. Je confesse encore que tout cela est bien mérité, à cause de mes négligences et de mes fautes, et pour Vienne à cause de ses péchés ¹.

Si Léopold n'était pas chef de guerre, du moins était-il pieux et savait se reconnaître pécheur. Mais il savait surtout s'entourer d'excellents militaires. Aussi, lors d'un pèlerinage à Mariazell en 1676, il avait renouvelé le vœu de son père, Ferdinand III, qui avait fait de la Vierge Marie le généralissime des armées impériales : « Je veux faire de la très Sainte Vierge Marie mon généralissime en temps de guerre et mon plénipotentiaire dans les négociations de paix ² ». Une image de la Vierge Marie avait été alors brodée sur les étendards impériaux.

Les Turcs devant Vienne (juillet 1683)

Le mercredi 14 juillet, l'armée turque arriva devant Vienne. Le grand vizir décida de ne pas prendre la ville par un assaut général, mais de la contraindre à capituler pour récupérer le butin. La tactique adoptée par le grand vizir provoqua des critiques dans le camp turc :



Le vizir de Bude s'est fort brouillé avec le grand vizir ayant mandé au Grand Seigneur que de la manière dont il attaquait la place, il ne la prendrait pas, voulant aller sous terre suivant le sentiment de son ingénieur, qui est un capucin renégat de Venise, au lieu de suivre la pensée de l'ingénieur général qui est, à ce qu'on dit, français qui voulait attaquer la ville le long du Danube... d'une manière qui aurait été plus vite que par les mines qui donneraient le temps à la Chrestienté de s'assembler et de venir au secours ³.

Les prédicateurs (Santa Chiara, Marc d'Aviano) prêchèrent la prière et la pénitence pour obtenir l'aide du Ciel. Le pape Innocent XI ordonna que, dans tous les couvents, monastères et églises de la Ville éternelle, le rosaire soit récité chaque jour pour la ville de Vienne. L'Empereur et le souverain pontife demandèrent l'aide des princes de la Chrétienté :

¹ — Onno KLOPP, *Correspondenzia epistolare trà l'imperatore Leopoldo Primo ed il Padre Marco d'Aviano*, Graz, 1888, p. 24.

² — Jean BÉRENGER, *Léopold 1^{er}, 1640-1715*, Paris, PUF, 2004, p. 316.

³ — Archives des Affaires Etrangères de Paris, Correspondance Politique, Autriche, t. 56, f. 78. Il ne semble pas qu'il y ait eu des ingénieurs français à Vienne du côté turc. Cependant, « le renégat vénitien qui dirigeait le siège avait été à Candie sous les ordres des ingénieurs français. Ceci explique pourquoi le siège a été conduit à la française, selon la technique des tranchées et des parallèles » écrit Philippe Roy, *op. cit.*, p. 133.

L'électeur de Bavière se mettait en marche ; l'électeur de Saxe s'apprêtait à le suivre ; [...] La Savoie annonçait des soldats et donnait de l'or. Le roi d'Espagne vendait un de ses domaines pour en offrir l'argent au chef de sa maison. A son exemple, l'Inquisition, les communautés, les conseils, toutes les corporations, s'engageaient pour des sommes énormes. [...] En Italie, les listes de contributions volontaires couraient de ville en ville, aussi bien que les pèlerinages et les processions. Rome brilla entre toutes les autres villes par ses largesses. Les membres du Sacré Collège vendirent leur vaisselle. Le cardinal Barberini donna, seul, vingt mille florins de ses deniers. C'était la première fois dans le monde qu'on faisait la guerre par souscription ¹.

Innocent XI alla jusqu'à permettre l'aliénation des biens ecclésiastiques dans toute l'Italie et dans tout l'Empire. La cause de la croix et le salut de la Chrétienté éveillèrent l'ardeur guerrière de la noblesse en Europe. Les volontaires se pressèrent sous les drapeaux de Charles de Lorraine et bientôt de Jean Sobieski. Seul, Louis XIV interdit à sa noblesse de venir au secours de la Chrétienté. Il écrit à Guilleragues le 9 juin pour rassurer Mahomet IV :

A Constantinople, on ne doit pas appréhender que je prenne de liaisons avec la cour de Vienne car vous savez que je n'ai pas voulu permettre à quelques volontaires qui voulaient aller servir en Hongrie de sortir de mon royaume ².



Louis-Armand de Bourbon-Conti (1661-1685).

L'interdiction avait été publiée au début du mois de juin. Mais, dans la nuit du 26 au 27 juillet, le prince du sang, Louis-Armand de Bourbon-Conti, âgé de 21 ans, neveu du Grand Condé, et le prince Eugène de Savoie-Carignan, âgé de 20 ans quittèrent Paris pour Vienne. Ils désobéirent à Louis XIV qui les fit immédiatement rechercher. Le 30 juillet, le roi fit savoir à Guilleragues le « déplaisir que lui avait donné son cousin » :

Il est bon que vous soyez averti d'un incident qui est arrivé depuis deux jours et dont les Impériaux pourraient faire beaucoup de bruit, c'est le déplaisir que m'a donné mon cousin le prince de Conti de s'échapper de ma cour sans ma permission, avec le seul prince Eugène de Savoie et son page, pour aller servir dans l'armée de l'Empereur [...] *Que je n'ometts rien pour empêcher l'exécution de ce*

¹ — Comte de SALVANDY, *Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*, Paris, Sautet, 1829, t. 3, p. 97. Les sommes d'argent qui affluaient en Pologne et dans l'Empire n'étaient pas pour réjouir Louis XIV. A quoi servira cette profusion des trésors de l'Église ? La cour de Vienne ne les emploiera « qu'à acheter une paix honteuse du Turc et à renouveler la guerre contre moi » (au duc d'Estrées, 19 février 1683, AE, CP, Rome, t. 287).

² — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Turquie, t. 16, f. 483. Louis XIV à Guilleragues, 9 juin 1683.



Le prince Eugène de Savoie-Carignan (1663-1736), par Jacob Von Schuppen.

dessein, ayant d'ailleurs envoyé plusieurs courriers après ledit prince et fait suivre ses pas par le sieur de Saintrailles pour le ramener incessamment. Quel que soit le succès de toutes ces diligences, j'ai jugé à propos de vous en avertir afin que vous même, vous puissiez détruire toutes les conséquences qu'on pourrait tirer de la présence d'un prince de mon sang dans les armées de l'Empereur ¹.

« En faisant rechercher les deux princes, Louis XIV marquait nettement quel était son camp » souligne Claude Michaud ².

Retrouvé à Bruxelles, le prince de Conti revint rapidement en France. Quant au prince Eugène, il continua sa route pour rejoindre son frère Louis-Armand, qui était colonel dans l'armée impériale à la tête d'un régiment de dragons en lutte contre les Turcs. Le prince Eugène, « les Français ne le connaissent pas », déplore Jean Orioux dans la préface de la biographie que lui a consacrée le général Béthouart ³. Il fut pourtant « l'un des plus grands hommes de guerre de l'histoire ⁴ ». Devenu général des armées impériales, il fut la terreur des Turcs pendant plusieurs décennies, libérant toute la plaine hongroise jusqu'à Belgrade. Une partie de l'Europe centrale (Vienne, Budapest, Belgrade...) conserve, encore aujourd'hui, le souvenir du « preux chevalier ».

Quand la reine Marie-Thérèse offre sa vie

A l'heure où Louis XIV écrivait à Guilleragues sa désapprobation du départ des deux princes, il apprit le rappel à Dieu de son épouse et cousine, la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV d'Espagne, qui, disait-on, avait offert sa vie pour la délivrance de Vienne :

Elle passait pour fort pieuse et l'était en réalité. On disait surtout, et l'affirmation en fut donnée dans plusieurs oraisons funèbres, qu'à la nouvelle du siège de Vienne, craignant encore plus pour la religion que pour sa maison, *elle avait ajouté une heure d'oraison quotidienne à ses prières et finalement s'était of-*

¹ — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Turquie, t. 16. Louis XIV à Guilleragues, 30 juillet 1683.

² — Claude MICHAUD, *op. cit.*, p. 289.

³ — Antoine BÉTHOUART, *Le Prince Eugène de Savoie, soldat, diplomate et mécène*, Paris, Perrin, 1975. Voir aussi M. BRAUBACH, *Prinz Eugen von Savoyen. Eine Biographie*, Munich, 1965, (5 vol.) et l'article d'Olivier CHALINE « La gloire du prince Eugène » dans *Guerres et paix en Europe centrale aux époques moderne et contemporaine*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2003, p. 259-275.

⁴ — Dictionnaire *Le Petit Robert*. Une notice biographique existe à peine dans le *Dictionnaire du Grand Siècle* de Bluche.

ferte elle-même en sacrifice pour la victoire des Chrétiens. Sans que la ferveur lucide de la reine fût opposée à la froideur aveugle de la politique du roi, plusieurs orateurs sacrés [...] prêtèrent à cette mort royale, le sens d'un holocauste accepté par Dieu, et en tirèrent des présages, pour annoncer de grandes actions de Louis XIV en faveur de la chrétienté ¹.

En guise de « grandes actions en faveur de la chrétienté », Louis XIV fit entrer, le 1^{er} septembre 1683, sans déclaration de guerre et à l'heure où Vienne était sur le point de tomber, 35 000 soldats, avec à leur tête le maréchal d'Humières, dans les Pays-Bas espagnols, alors sous l'autorité des Habsbourg. Le roi de France prétextait la fin d'un ultimatum imposé depuis deux ans à Charles II d'Espagne pour lui faire accepter les Réunions. Comme le souligna Innocent XI à l'ambassadeur français à Rome, le duc d'Estrées, « si le roi de France avait attendu deux ans, il pouvait bien attendre deux mois » puisque la ville de Vienne était à l'extrême limite ! Mais le roi n'en avait cure, d'autant qu'il connaissait la situation désespérée de la capitale impériale. Deux courriers de Charles V de Lorraine datés du 8 et du 12 août, et adressés à Louis XIV, le supplient de venir au secours de Vienne et lui exposent la situation dramatique. Le 8, Charles de Lorraine signale « 31 colonels tués, Starhemberg miné par la dysenterie » ; le 12 août, « 6 colonels tués, 1983 soldats malades ou blessés, plus de grenades, mineurs inactifs, ... » ².

De son côté, Innocent XI espérait toujours pouvoir changer l'attitude du roi de France. Il envoya un nonce extraordinaire, le cardinal Angelo Ranuzzi, qui arriva à Versailles le 22 juillet. Ce dernier eut un long entretien dès le lendemain avec Colbert de Croissy pour engager le roi à venir au secours de Léopold. Le 30 juillet, ayant appris la nouvelle de l'arrivée des Turcs à Vienne, le nonce exprima le désir de voir le roi. Il en profita pour dire à Croissy que les troupes de l'Empereur maintenues sur le Rhin à cause du roi affaiblissaient les forces impériales. Le nonce insista pour que Louis XIV cessât le blocus de Luxembourg. Croissy répondit que « la situation de l'Empereur n'était pas si alarmante ³ ». Le nonce rencontra une nouvelle fois Croissy le 2 août. Le lendemain, Innocent XI écrivait à tous les membres importants de la famille royale pour les encourager à venir en



Marie-Thérèse d'Autriche
(1683-1740), par Jean Nocret.

¹ — Victor-Lucien TAPIÉ, « Europe et Chrétienté », *op. cit.*, p. 286-287.

² — Bibliothèque Nationale de Paris. Manuscrit français, n° 12200.

³ — D'après la dépêche du nonce Ranuzzi au cardinal Cibo, secrétaire d'État, le 30 juillet 1683 dans *Correspondance du nonce en France Angelo Ranuzzi (1683-1689)*, éditée par Bruno NEVEU, Ecole française de Rome, 1973, t. 1 (1683-1686), p. 219. Voir aussi Fernando de BOJANI, *Innocent XI, sa correspondance avec ses nonces*, Paris, Picard, 1912, surtout le tome 3.

aide à l'Empire, à la Pologne et à l'Italie menacés. Le 10 août, Innocent XI supplia une nouvelle fois Louis XIV par courrier :

Après Dieu, à qui nous ne cessons point d'adresser nos prières pour lui demander de secourir promptement son peuple dans le pressant danger où il se trouve, nous n'avons de recours qu'à Votre Majesté, étant bien persuadé que ses vertus et sa valeur invincible sont le plus ferme appui de la Chrétienté. *C'est pourquoi nous vous conjurons par les entrailles de Notre Seigneur Jésus Christ de prendre la défense de la Chrétienté dans le misérable état où tout le monde sait qu'elle est réduite* et de lui tendre cette main triomphante pour la soutenir dans de si grands périls et pour l'empêcher de tomber enfin sous le joug de son plus cruel ennemi ¹.

Très angoissé des nouvelles qui lui parvenaient de Vienne, le souverain pontife publia le 11 août, un *Jubilé universel pour implorer l'assistance divine contre les Turcs* ². Ranuzzi rencontra le roi le 16 août à Fontainebleau et lui remit un bref du pape pour « la défense de la Chrétienté menacée ». Le 24 août, le cardinal Cibo, secrétaire d'État, écrivit à Ranuzzi pour « inciter le roi à des sentiments vraiment religieux » ; pour le convaincre « de la vanité de la gloire de ce monde, de la nécessité de défendre l'Église et d'aider les princes chrétiens dans cette tâche ». Le roi resta de marbre ou plutôt, il écrivit le 25 août à Innocent XI que « l'Empereur n'avait aucun besoin de notre assistance » ³.

En fait, ce qui préoccupait Louis XIV, au moment du siège de Vienne, c'était d'agrandir son domaine et d'humilier les Habsbourg. Pour cela, il encouragea Louvois à donner de la voix. Ce dernier recommanda une guerre impitoyable dans les Flandres espagnoles : « Je vous prie, écrit-il à l'intendant Robert, de ne point vous lasser d'être méchant ». Pour répondre au pillage espagnol, le roi ordonna au maréchal d'Humières, le 24 octobre, « de faire toujours brûler cinquante maisons ou villages pour un qui l'aurait été dans mes États » ⁴. Le 20 octobre, il ordonna le bombardement de Mons, ce qui provoqua la déclaration de guerre de Charles II d'Espagne contre Louis XIV (26 octobre). Au début de novembre, la soldatesque française s'empara de Dixmude et de Courtrai. Dans l'hiver, le maréchal d'Humières continua de dévaster et de lever des contributions (trois millions de livres-tournois !) « dans la campagne entre Gand et Bruxelles, tan-

¹ — Bibliothèque Nationale de Paris, manuscrit français, n° 4385. Innocent XI à Louis XIV, 10 août 1683.

² — A Paris, chez F. Muguet, 1683. Le document se trouve sur *Books.google.fr*. – La cour de France prit la décision de ne pas publier le Jubilé si l'archevêque de Toulouse, qui était en conflit avec le pape dans l'affaire de la Régale, en était exclu ! Le 6 décembre, le roi donna la permission de le publier. Voir Bruno NEVEU, *op.cit.*, p. 235 et s.

³ — *Archivio Segreto Vaticano*, Nunziature diverse, 1017-1018. Lettres originales de souverains à Innocent XI, Principi, 111, f. 286. Cité dans Bruno NEVEU, *op.cit.*, p. 241.

⁴ — Jean-Christian PETITFILS, *Louis XIV*, Paris, Perrin, 2008, p. 413.

dis que Créqui, à la tête de 12 000 hommes, déversa 6 000 bombes sur la ville de Luxembourg, du 20 au 27 décembre ¹ ». Vienne apprit l'attaque des Flandres espagnoles et fut dans la consternation. Était-il possible que le Très Chrétien s'abaissât à une telle forfaiture ? ²

Quand Jean Sobieski et Charles de Lorraine sauvent Vienne

Heureusement, Jean Sobieski qui n'était pas dans les mêmes sentiments, alla prier et demander l'aide de la Vierge Marie, *puissante comme une armée rangée en bataille*, à Czestochowa, le 15 août.

Il arriva plus tôt que prévu aux abords de Vienne avec 28 000 hommes dont ses fameux cavaliers ailés (les meilleurs au monde au 17^e siècle. Ils avaient la particularité de porter sanglées dans le dos deux grandes ailes, ce qui en faisait des silhouettes effrayantes quand ils chargeaient !). Les princes germaniques avaient envoyé près de 30 000 hommes. Charles V de Lorraine laissa le commandement général à Sobieski. Le dimanche 12 septembre, sur la colline du Kahlenberg au nord de la ville, à 4 heures du matin, le capucin Marc d'Aviano célébra la sainte messe – servie par Sobieski – et prophétisa la victoire. Le roi communia et arma chevalier son fils Jacques, à peine âgé de 16 ans ! Toutes les cloches de la ville sonnèrent ; dans les églises, les habitants suppliaient la reine des Cieux d'intervenir en leur faveur. Avant de lancer l'assaut, les armées polonaises et les troupes impériales chantèrent des cantiques à la Vierge Marie.

En fin d'après-midi, les 180 000 Turcs avaient pris la fuite, laissant sur place des dizaines de milliers de tentes et tout ce qu'elles contenaient de trésors et d'objets précieux. Au soir de cette journée mémorable « après être demeuré quatorze heures à cheval, le roi dormit au pied d'un arbre ³ ». Le 13 septembre, Jean Sobieski fit son entrée triomphale à Vienne et alla se prosterner devant la statue de Notre-Dame de Lorette. « Nous de-



Armure des cavaliers ailés.

¹ — Jean-Philippe CÉNAT, *Le roi stratège. Louis XIV et la direction de la guerre 1661-1715*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 132-133.

² — Pour cette raison, toute l'Europe se mit à détester les Français constatant « la preuve de leur intelligence avec le Turc ». Louis XIV reçut même le nom de « Turc le plus chrétien de Versailles » ! Quant aux Français présents à Venise et à Rome, ils craignaient de sortir en ville de peur d'être maltraités. Voir : Ludwig VON PASTOR, *The History of the Popes from the close of the Middle Ages*, Trubner, Londres, 1940, t. 32, p. 189. — Il est navrant de devoir se référer à l'édition anglaise de cette histoire de la Papauté puisqu'il n'existe pas de traduction française après le règne de Clément VIII (1562-1605).

³ — Comte de SALVANDY, *Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*, Paris, Sautet et Cie, 1829, t. 3, p. 97.

vons la victoire à la Vierge Marie » déclara le roi de Pologne. On chanta un *Te Deum* que Sobieski entonna lui-même. « Cette solennité s'accomplit dans la cathédrale Saint-Étienne. Le roi y assista le front prosterné contre terre. Un prêtre s'écria : *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Johannes* ¹ ». Le soir venu, le roi écrivit à sa femme, Marie-Casimire :

Dans les tentes du vizir, le 13 septembre, la nuit. – Dieu soit béni à jamais ! Il a donné la victoire à notre nation ; il lui a donné un triomphe tel, que les siècles passés n'en virent jamais de semblable [...] ².

Jean III Sobieski (1629-1696)
par Marcello Bacciarelli.



En 1683, Jean Sobieski sauva la Chrétienté du péril musulman comme l'avait fait Charles Martel en 732. A Rome, Innocent XI témoigna le même enthousiasme que saint Pie V après la victoire de Lépante. Le roi de Pologne écrivit au pape cette phrase restée célèbre : « *Nous sommes venus, nous avons vu, Dieu a vaincu* ». Innocent XI attribua cette victoire à Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie. En action de grâces, il fit du 12 septembre le jour de la fête de son Saint Nom. Il félicita chaleureusement le roi de Pologne. Ce qui ne fut pas le cas de l'Empereur Léopold, particulièrement ingrat envers Sobieski et ses troupes polonaises.

Embarrassé, Louis XIV ordonna à son ambassadeur à Vienne, le marquis de Sébeville, de féliciter l'Empereur « de l'heureux succès de ses armes ». L'ambassadeur complimenta l'Empereur et protesta que son maître « serait ravi de pouvoir contribuer à l'entière destruction de la puissance ottomane » ³ ! Sébeville rapporta au roi la réponse, pleine d'ironie, de Léopold :

L'Empereur, dit-il, me répondit d'un air plus ouvert qu'à son ordinaire, qu'il connaissait Votre Majesté si chrétienne et si généreuse, *qu'il ne doutait point du tout qu'elle ne fût fort aise de cet avantage remporté sur les Infidèles*, et qu'il ne désespérait pas qu'il ne se pût trouver des conjonctures favorables à la Chrétienté qui pourraient donner à Vostre Majesté d'employer ses forces contre l'ennemi commun ⁴.

¹ — Comte de SALVANDY, *ibid.*, p. 100.

² — *Lettres du roi de Pologne, Jean Sobieski, à la reine Marie-Casimire, pendant la campagne de Vienne*, traduites par le comte Stanislas Plater, Paris, Michaud, 1826, p. 59.

³ — « Une pareille hypocrisie méritait assurément le mépris que respire la réponse impériale et que l'envoyé français affecta de ne pas comprendre » (Charles GÉRIN, p. 143).

⁴ — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Vienne, t. 55. Sébeville à Louis XIV, 28 septembre 1683.

Au palais Farnèse à Rome, les Français délibérèrent pour savoir s'ils prendraient part aux festivités et aux feux d'artifice pour fêter la victoire. Ils s'y résolurent.

Tout en blâmant le fils aîné de l'Église de l'extrême péril qu'il venait de faire courir à la Chrétienté, Innocent XI lui réserva le premier rang dans la croisade qu'il espérait mettre sur pied après la délivrance de Vienne :

Sa Sainteté me parla de la continuation de la guerre du Turc ; que le roi de Pologne la pourrait faire dans son pays, l'Empereur en Hongrie, la République de Venise en Candie (Crète) et Vostre Majesté envoyer de ses forces de mer qui étaient si puissantes à Constantinople, non pas pour la tenter, mais pour se l'acquérir et être un jour Empereur d'Orient ¹.

Innocent XI avait trouvé la solution : *Louis XIV, Empereur chrétien d'Orient*, après qu'il aurait repris Constantinople aux Turcs ! Utopie pontificale ? Chimère papale ? Oui pour Louis XIV, qui refusa d'adhérer à la Sainte Ligue créée en mars 1684 par le pape, avec l'Empereur, le roi de Pologne, Venise, et à laquelle la Russie tsariste se joignit en 1686 ².

Non pour Léopold, qui reprit avec ses alliés une grande partie de la Hongrie ottomane et transylvaine et qui pensa délivrer Constantinople.

Quand Louis XIV sauve les Turcs

En effet, les Impériaux, à la tête desquels se trouvait Charles de Lorraine libérèrent Bude le 2 septembre 1686 occupée par les Turcs depuis 1529 ³. C'était la septième fois que les chrétiens tentaient pareil exploit. Puis, les Impériaux prirent la ville de Mohacs en 1687 (sud de la Hongrie actuelle). A Paris, la cour ne se réjouissait pas de ces bonnes nouvelles. « A chaque

¹ — Archives des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance Politique, Vienne, t. 55. Le duc d'Estrées à Louis XIV, 3 octobre 1683. – Le 21 décembre 1683, Cibo écrit au nonce à Paris qu'il « doit dire au père de La Chaise, à Croissy et au roi même : que Dieu veut la guerre contre les Turcs et qu'il enverra des fléaux sur ceux qui l'empêchent d'une manière quelconque ». Voir dépêche dans BOJANI, t. 3, p. 857, note 1.

² — Au début de l'année 1684, Léopold réaffirma qu'il ne reconnaîtrait pas les Réunions. Louis XIV décida alors l'épreuve de force : il fit avancer sa cavalerie en Alsace et massa ses troupes à Sarrelouis. Encouragé par le pape Innocent XI et par le père d'Aviano à poursuivre la guerre contre les Turcs, l'Empereur accepta les Réunions acquises par Louis XIV jusqu'en 1681 et cela pour une durée de vingt ans (Trêve de Ratisbonne, le 15 août 1684). « Le roi s'engageait à ne pas continuer cette politique de Réunions. Il n'en continua pas moins sa politique de terreur ». (Lucien BÉLY, *op. cit.*, p. 280).

³ — *Description historique de la glorieuse Conquête de la Ville de Bude, capitale du royaume d'Hongrie, par les armes victorieuses de l'Empereur Léopold I^{er} sous la conduite de son Altesse sérénissime le Duc de Lorraine et de l'Électeur de Bavière*, Cologne, Le Jeune, 1686. Sur le siège, voir Jean BÉRENGER, « Le siège de Bude (1686) », *Dix-septième siècle*, 2005, n° 229, p. 591-611.

défaite des Turcs, écrit Jean Bérenger, Colbert de Croissy ne cacha pas son dépit au prince Lobkowitz, résident impérial à Versailles »¹.

La Sainte Ligue allait de victoire en victoire. La route de Belgrade fut bientôt ouverte, tandis que les Vénitiens libéraient Athènes. (Le Parthénon fut gravement endommagé à cette occasion, 26 septembre 1687). Michel Apafy, vaincu, signa un traité avec le duc de Lorraine et la Transylvanie se mit sous la protection de l'Empereur. La délivrance de Belgrade – tombée aux mains des Turcs 167 ans plus tôt – était l'objectif de 1688. Maximilien-Emmanuel de Bavière, âgé de 26 ans, qui remplaça Charles V, malade, obtint ce magnifique succès le 8 septembre. Jean Bérenger décrit l'état d'esprit qui régnait alors dans les troupes de la Sainte Ligue :

On commençait à rêver de la libération des peuples chrétiens sous la domination ottomane, voire de la prise de Constantinople par l'Empereur romain d'Occident. La situation s'était retournée d'une manière extraordinaire, grâce à la coalition consolidée en 1684, grâce à l'aide militaire des princes allemands et grâce à l'aide financière du pape Innocent XI².

Jean Bérenger oublie de citer... la Vierge Marie. Mais, le 15 août 1688, Louis XIV apprit par son ambassadeur à Constantinople, Pierre de Girardin (qui remplaçait Guilleragues mort en 1685), que les Turcs s'apprêtaient à négocier avec l'Empereur pour signer la paix dans les Balkans. Le roi de France lança aussitôt une grande offensive sur le Rhin vers le Palatinat pour l'empêcher. Ce fut le début de la désastreuse guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Un contemporain, Démétrius Cantimir, écrivit que la paix aurait été faite « si le Très Chrétien Soleil n'eut communiqué un rayon de sa lumière au pâle Croissant »³. Le roi de France craignit que, la paix conclue, Léopold envoyât ses hommes vers le Rhin. Cette attaque surprise sauva, en effet, les Turcs qui étaient militairement à bout de souffle et politiquement dans une situation difficile (Mahomet IV avait été déposé en novembre 1687, le grand vizir assassiné en mars 1688). L'historien Faruk Bilici précise :

La Porte était sur le point de signer la paix avec les coalisés, et le roi voulait éviter cette éventualité en faisant diversion en Europe, *au moment où l'on parlait de la prise de Constantinople par les Impériaux, une hypothèse insupportable pour la cour de France*. Du même coup, Louis XIV s'attirait les foudres de

¹ — Voir aussi Charles BOUTANT, *L'Europe au grand tournant des années 1680. La succession palatine*, Paris, Sedes, 1985, p. 421-441.

² — Jean BÉRENGER, *Léopold 1^{er}*, Paris, PUF, 2004, p. 368.

³ — Démétrius CANTIMIR, *Histoire de l'Empire ottoman où se voyent les causes de son agrandissement et de sa décadence*, t. 3, Paris, 1743. Cité dans Emmanuel CARON, « Le tournant de l'année 1688 dans la politique ottomane de Louis XIV » dans *Guerres et paix en Europe centrale, op. cit.*, p. 584.

tous ses opposants en Europe chrétienne, qui l'accusaient d'avoir sauvé les Turcs d'une défaite irréversible ¹.

La coïncidence de l'attaque française ne trompa personne. Le pape s'indigna que le manifeste qui exposait les buts de la politique française du 8 septembre fût daté du même jour que la prise de Belgrade. Comme l'avait souhaité Louis XIV, l'Empereur envoya une partie de ses troupes sur le Rhin, mais – et cela n'était pas prévu – il continua la guerre contre l'Empire ottoman avec un nombre restreint de troupes. Cependant l'intervention française avait permis aux Turcs de se refaire une santé et de recomposer leurs armées. Ils reprirent Belgrade en 1690 et menacèrent bientôt Bude. La Sainte Ligue perdit une partie du terrain conquis depuis 1688. La guerre perdura dans les Balkans plus d'une décennie avec des revers et des succès de part et d'autre, jusqu'à ce que le prince Eugène remportât une victoire décisive le 11 septembre 1697 à Zenta. Les Turcs signèrent alors le traité de Karlowitz (1699) qui provoqua le déclin de l'Empire ottoman en Europe. La menace turque qui pesait sur l'Europe depuis 1453 était enfin conjurée et ce n'était pas à Louis XIV qu'on le devait ².

Si au début de son règne, sous l'influence de Mazarin, Louis XIV s'engagea dans la lutte contre l'ennemi commun de la Chrétienté, à partir de 1670, le Roi-soleil, « étourdi par son propre orgueil et les désordres de sa vie privée, mal conseillé par ses ministres, recevant peu de lumières d'un évêque qui se pliait à sa volonté et où l'archevêque de Paris se distinguait par une adulation coupable ³ », ne fit pas honneur à son nom de « Très Chrétien » et à son titre de « Fils aîné de l'Église ». Devenu le meilleur allié des Turcs, il encouragea leur progression en Europe centrale, facilita leur attaque de Vienne en 1683 et les sauva de la déroute en 1688.

Cependant, dans sa grande miséricorde, le Sacré-Cœur de Jésus ne pouvait être indifférent à la révocation de l'Edit de Nantes (1685), à la lutte contre les jansénistes, au soutien à l'Irlande catholique et aux Stuarts (1688) – les intérêts politiques y étaient grands, mais inséparables de la question religieuse. Aussi, Notre Seigneur chercha-t-il à changer le cœur du roi par

¹ — Faruk BILICI, « Les relations franco-ottomanes au 17^{ème} siècle. Réalisme politique et idéologie de croisade », dans *Turcs et turqueries (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, PUPS, 2009, p. 59.

² — Innocent XI, épuisé par ses démêlés avec Louis XIV, fut rappelé à Dieu le 12 août 1689. Le pape avait secrètement excommunié le roi (18 novembre 1687) en raison d'un nouveau conflit avec Louis XIV, appelé *Les franchises de Quartiers*. Dans le panégyrique d'Innocent XI par Pie XII le 7 octobre 1689, le pape précise le bon droit du bienheureux dans cette affaire. Louis XIV fit alors appel des décisions du pape à un futur concile et répondit par l'envoi de troupes qui occupèrent Avignon et le Comtat Venaissin. Voir l'article du R.P. Marc DUBRUEL, S.J., « L'excommunication de Louis XIV. 16-18 novembre 1687 », dans *Etudes*, t. 137, 1913, p. 608-635. « Le différend entre Rome et Versailles était, à la fin de 1688, beaucoup plus grave qu'en 1682 » écrit Jean ORCIBAL dans *Louis XIV contre Innocent XI*, Paris, Vrin, 1949, p. 48.

³ — Victor-Lucien TAPIÉ « Europe et Chrétienté », *op.cit.*, p. 274.

ses révélations à sainte Marguerite-Marie ¹. Ce fut en vain. « Louis XIV qui avait reçu tout ce qu'il fallait pour apporter au monde le règne de Jésus-Christ n'apporta finalement que le sien, qui ne put lui survivre » écrit Jean Madiran, qui ajoute : « Nous n'avons pas fini de vivre les conséquences du refus, de l'infidélité partielle, de l'échec de Louis XIV ² ».

Parmi ces infidélités, la réactivation de l'alliance franco-ottomane figure en bonne place. Si elle a été des plus néfastes au temps de nos rois, elle le fut aussi en celui de la République. Après la Première guerre mondiale, au moment où l'Empire ottoman laissait place à la Turquie, Paul Deschanel, président de la Chambre des députés (et bientôt président de la République) s'exclamait :

Si, au 16^e siècle, alors que la foi religieuse était si profonde, nos rois, nos évêques n'hésitaient pas à traiter avec les Turcs, avec ceux qu'on appelait alors les infidèles, les païens [...], s'ils n'hésitaient pas à faire ce que Charles Quint appelait « l'alliance impie et monstrueuse du Croissant et des fleurs de lys » et cela afin de créer un contrepoids à la maison d'Autriche, comme Mazarin et Richelieu, tout cardinaux qu'ils étaient, soutenaient les protestants d'Allemagne pour maintenir l'équilibre de l'Europe, *serait-il possible que nous, les fils de la Révolution, nous eussions moins de liberté, de largeur d'esprit que nos pères* et que nous fussions incapables de nous élever un instant au-dessus des passions qui nous divisent pour sauvegarder les résultats de leur grande et habile politique [...]. *Il faut aider la Turquie à sortir plus robuste de la crise actuelle, plus capable de maintenir l'intégrité de ses possessions et développer sa prospérité économique* ³.

Gardons, cependant, le souvenir des combattants de cette lutte mémorable entre la croix et le croissant à la fin du 17^e siècle : Jean Sobieski, Charles V de Lorraine, Marco d'Aviano, le comte Starhemberg, l'Empereur Léopold, le prince Eugène et surtout le pape Innocent XI, béatifié, il y a soixante ans, par Pie XII le 7 octobre 1956, à qui nous laissons le mot de conclusion :

¹ — Nous supposons authentiques les révélations de sainte Marguerite-Marie au roi. Le Ciel est d'ailleurs venu mettre un sceau sur leur authenticité. En effet, au mois d'août 1931, sœur Lucie de Fatima eut cette révélation de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « On n'a pas voulu écouter ma demande [de la consécration de la Russie au cœur Immaculé de Marie]. Comme le roi de France, ils [les papes] s'en repentiront, et ils le feront, mais ce sera tard ». Voir *Mémoires de Sœur Lucie*, 2^{ème} édition, 1991, Fatima, p. 243. La justice de Dieu fut bientôt sur la famille royale. En 1711, Louis XIV vit mourir ses proches et ses héritiers sauf Louis XV, son arrière-petit-fils. Ce qui fit dire à Alexandre Dubois, curé de Rumégies : « En un an de temps, il y eut quatre dauphins en France ; et Louis XIV, surnommé le Grand, a eu la douleur de voir mourir en un an son fils, son petit-fils, son arrière-petit-fils, de sorte que de quelque côté qu'on puisse regarder la France, le doigt de Dieu est sur elle ». Cité par Olivier CHALINE, *L'année des quatre dauphins*, Flammarion, Paris, 2011, p. 8.

² — Jean MADIRAN, *Brasillach*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1985, p. 86.

³ — Paul DESCHANDEL, président de la Chambre des députés de 1912 à 1920. Extrait d'un discours à la Chambre en 1919.

La victoire maritime des forces chrétiennes de Lépante, dont l'âme avait été saint Pie V, Son Prédécesseur et le Nôtre, avait bien affaibli la puissance ottomane et avait freiné l'élan de ses conquêtes. Mais la frontière du territoire dominé par les Turcs du côté de l'Europe centrale était demeurée inchangée et passait tout près de Vienne [...] L'heure historique de la bataille définitive de Vienne sonna avec l'aurore limpide du 12 septembre, lorsque l'armée de secours assaillit celle des assiégeants. Avant le coucher du soleil, la victoire souriait nettement aux armées chrétiennes, qui poursuivaient les Turcs en pleine défaite. Il était clair pour tous qu'un succès si splendide ne fut rendu possible que par la coopération des deux armées, celle de l'Empereur et celle de Pologne. *Les contemporains et les historiens postérieurs sont unanimes à affirmer que le principal artisan de l'alliance, et par conséquent de la libération de Vienne et du cours plus favorable que prit ensuite l'histoire de l'Europe, fut Innocent XI*, lequel à son tour, avec une émouvante humilité, en attribua tout le mérite et la gloire à Dieu, par l'intercession de sa très sainte Mère. Dans le Consistoire secret qui suivit, le 27 septembre 1683, après avoir décerné les plus grands éloges à l'Empereur Léopold et au roi de Pologne, il terminait ainsi son allocution : « *Pour le reste, toute Notre espérance et Notre confiance est en Dieu ; c'est Lui, en effet, ce n'est pas Notre main, qui a fait tout cela ; tournons-Nous donc avec un amour sincère vers Dieu Notre Seigneur afin de mériter d'être toujours défendus par sa protection contre nos ennemis dans les difficultés et dans les tribulations* ¹. »



Corps du bienheureux Innocent XI à Saint-Pierre de Rome.

¹ — Extrait du panégyrique du pape Innocent XI par Pie XII, 7 octobre 1956 dans *Documents pontificaux de Sa sainteté Pie XII*, Louvain, Société Saint Augustin, 1958.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !